

[Six nouvelles mesures en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap](#) [1]

Six nouvelles mesures ont été annoncées par Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, afin de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Elles sont les suivantes : le rapprochement des réseaux Pôle emploi et Cap emploi, le prolongement de 4 mois de la prime de 4000 euros d'aide à l'embauche des personnes en situation de handicap, l'allocation de 68 millions d'euros à la transformation des entreprises adaptées, la mobilisation de 15 millions d'euros pour développer l'expérimentation « Emploi accompagné », l'harmonisation des règles de prises en charge des financements nécessaires pour sécuriser les parcours des jeunes en situation de handicap au sein des CFA et la prise en compte du handicap, dès le 1^{er} juillet 2021, dans toutes les certifications professionnelles.

[En savoir plus \(Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/six-nouvelles-mesures-en-faveur-de-l%E2%80%99inclusion-dans-l%E2%80%99emploi-des-personnes-en-situation-de>

[2] <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/annonce-de-six-nouvelles-mesures-en-faveur-de-l-inclusion-dans-l-emploi-des>